



# RAPPORT D'ACTIVITÉS SERVICE DÉCHETS MÉNAGERS ANNEE 2018



Communauté de Communes  
Loches Sud Touraine  
12 avenue de la Liberté  
37600 Loches  
Tél. : 02 47 91 19 20  
accueil@lochessudtouraine.com

---

## SOMMAIRE

---

Présentation du territoire .....	3
Chapitre 1 – L’organisation de la collecte en porte à porte .....	4
La collecte en régie.....	4
La collecte par un prestataire.....	4
Chapitre 2 – Les résultats de la collecte en porte à porte en 2018 .....	6
Le tonnage de la collecte en porte à porte.....	6
Répartition des matériaux collectés.....	7
La collecte des activités économiques .....	7
Chapitre 3 – La vente des contenants de pré-collecte .....	8
Chapitre 4 – La collecte des points d’apports volontaires.....	8
Evolution du tonnage du verre et du papier.....	8
Chapitre 5 – La collecte en déchèterie.....	10
L’organisation des déchèteries.....	10
Travaux d’amélioration et de sécurisation.....	12
Le bilan de l’année 2018 .....	14
Chapitre 6 – Le traitement des déchets.....	17
Localisation des unités de traitement.....	17
Nature des traitements.....	17
Répartition des tonnages traités (hors déchèteries) .....	17
Chapitre 7 – Budgets et coût du service .....	18
Les dépenses de fonctionnement .....	18
Les recettes de fonctionnement .....	21
La section d’investissement.....	23
Chapitre 8 – Prévention et communication.....	24
Animations et sensibilisation .....	24
Communication .....	25
Projet de recyclerie.....	27
Chapitre 9 : Les sites d’enfouissements .....	28
Le site de la Celle–Guenand .....	28
Le site de Chanceaux–près–Loches .....	31
Chapitre 9 – Coopération avec les autres structures .....	32
Touraine Propre.....	32
Etudes sur les futures unités de traitement.....	33
Chapitre 10 – Plan régional de prévention et de gestion des déchets .....	34
Chapitre 11 – Projets 2019.....	35
Renouvellement des marchés de collecte et de traitement.....	35
Déchèterie de Descartes.....	35
Renouvellement de matériel.....	36
Site de la Celle–Guenand.....	36

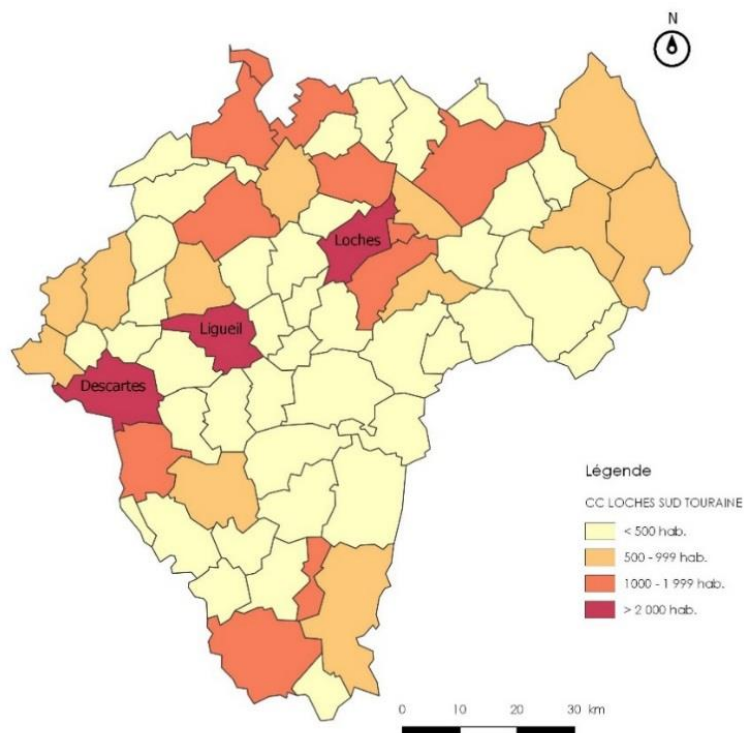
## Présentation du territoire

La communauté de commune Loches Sud Touraine est née le 1<sup>er</sup> janvier 2017 de la fusion de quatre communautés de communes : Grand Ligeillois, Touraine du Sud, Loches Développement et Montrésor.

Les communautés de Loches Développement et de Montrésor exerçaient leurs compétences « déchets ménagers » pour le compte de leurs communes membres respectives. Le Grand Ligeillois et la Touraine du Sud étaient regroupées en syndicat « SMICTOM Sud Lochois » pour l'exercice de cette compétence. Dans le cadre de la fusion de ces quatre collectivités, ce syndicat, inclus en totalité dans le nouveau périmètre, a donc été dissout au profit de la compétence obligatoire « gestion des déchets ménagers » exercée par la communauté de communes Loches Sud Touraine.

Regroupant au 1<sup>er</sup> janvier 2018 soixante-sept communes, le territoire est globalement homogène dans ses caractéristiques. Avec plus de 75 % des communes comptant moins de 1 000 habitants et une densité moyenne de 29 habitants/km<sup>2</sup>, le territoire est à forte dominante rurale. Cette caractéristique impacte fortement la gestion des déchets ménagers principalement au niveau de la collecte. Comptant 52 301 habitants, la population du territoire est stable (- 0,5% par rapport à 2017).

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, les communes de Tauxigny et Saint-Bauld fusionnent dans le cadre des communes nouvelles sous le nom de Tauxigny-Saint-Bauld



**Répartition de la population sur le territoire - source : INSEE**

Répartition de la population (source : INSEE)				
	Nombre d'habitants <sup>1</sup>	Nombre de ménages <sup>2</sup>	Superficie (km <sup>2</sup> )	Densité (hab./km <sup>2</sup> )
TOTAL	52 301	23 666	1 809,5	29

<sup>1</sup> Population municipale au 1<sup>er</sup> janvier 2018 (date de référence statistique du 1<sup>er</sup> janvier 2015)

<sup>2</sup> Ménages : personnes occupants un logement en résidence principale

## Chapitre 1 – L'organisation de la collecte en porte à porte

### La collecte en régie

La collecte s'effectue en régie sur la partie du territoire correspondant à l'ex SMICTOM du Sud-Lochois (*Sud Lochois*). Elle s'organise avec trois véhicules de collecte et 12 agents. Le départ des bennes est fixé à 5h30 du lundi au vendredi. Lors des jours fériés, le ramassage est décalé de 24h jusqu'au samedi. Les véhicules de 21m<sup>3</sup> sont bi-compartmentés permettant la collecte de deux flux en même temps pour une fréquence de ramassage d'une fois par semaine. Durant la période de juillet-août, un deuxième passage est organisé pour les campings en cas de besoin le lundi.

Organisation des circuits de collecte :

JOUR	CIRCUIT A	CIRCUIT B	CIRCUIT C
LUNDI	Vou, Mouzay, Ciran, Varennes, Esves-le-Moutier	Louans, Le Louroux, Manthelan (écarts)	Manthelan (centre), Bossée La Chapelle-Blanche-Saint-Martin
MARDI	Ligueil, Bournan	Draché, Sepmes, Bournan	La Celle-Saint-Avant, Marcé-sur-Esves, Civray-sur-Esves
MERCREDI	Descartes (les écarts), Balesmes	Descartes (centre)	Paulmy, Cussay, Neuilly-le, Brignon, Ferrière-Larçon
JEUDI	Abilly, Le Grand-Pressigny, La Celle-Guenand	Le Petit Pressigny, Preuilly-sur-Claise, Charnizay	Saint-Flovier, Betz-le-Château, La Celle-Guenand
VENDREDI	Chambon, Barrou, Chaumussay Bousay, La Guerche	Tournon-Saint-Pierre, Bossay-sur-Claise	Yzeures-sur-Creuse

**EN 2018, LA COLLECTE EN PORTE A PORTE POUR LA REGIE A REPRESENTE :**

- **4 607 TONNES DE DECHETS MENAGERS (-2,5% PAR RAPPORT A 2017)**
- **535 TONNES D'EMBALLAGES (+28,6% PAR RAPPORT A 2017)**
- **100 712 KM (-2,7% PAR RAPPORT A 2017)**
- **68 303 LITRES DE CARBURANTS (-3,0% PAR RAPPORT A 2017) SOIT UNE CONSOMMATION DE 68L/100KM**

### La collecte par un prestataire

Les collectes sont organisées et assurées via un prestataire privé pour les ex communautés de communes de Loches Développement (*Lochois*) et Montrésor (*Montrésorais*). La collecte des ordures ménagères et des emballages ménagers a lieu une fois par semaine sur l'ensemble du territoire en porte à porte ou en points de regroupement. Lors des jours fériés, le ramassage est décalé de 24h jusqu'au samedi.

Plusieurs collectes spéciales existent :

- La collecte de la cité historique de Loches
- Des collectes pour les déchets Non Dangereux d'Activités Economiques et les cartons (DNDAE dits déchets assimilés) de Loches,
- La collecte des cartons pour le centre-ville de Loches
- Une collecte une fois par an pour les encombrants

Le matériel de collecte est constitué :

- Quatre bennes bi-compartmentées de 21m<sup>3</sup> permettant le ramassage simultané des deux flux
- Deux bennes de 19 tonnes mono-compartmentées
- Une micro benne de 3,5 tonnes

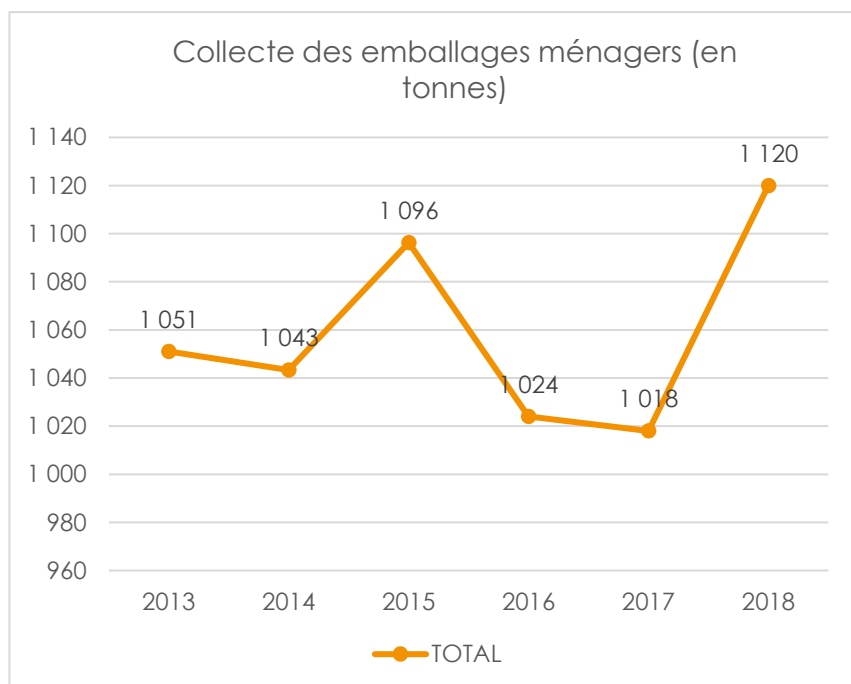
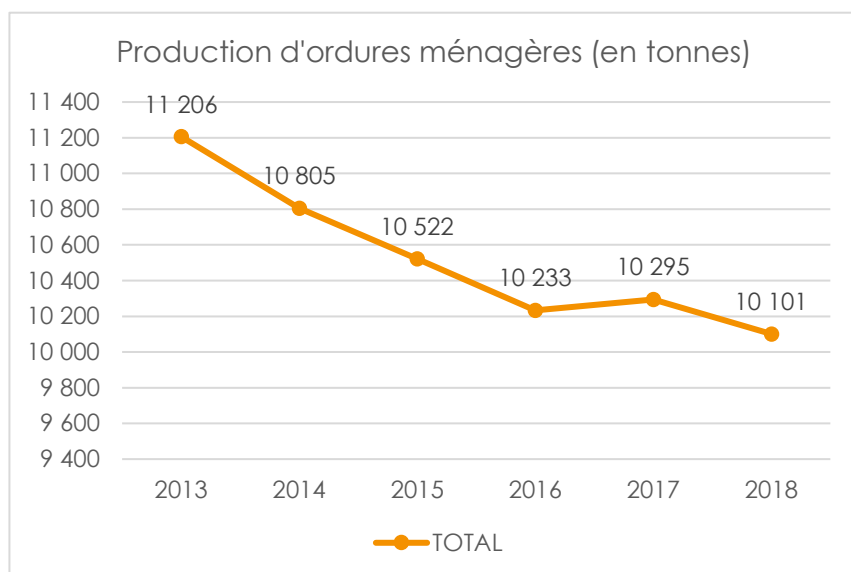
Organisation des circuits de collecte :

JOUR	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	Genillé/Loché-sur-Indrois/Villeloin-Coulangé/Nouans-les-Fontaines/Le Liège/Villedomain/Chemillé-sur-Indrois/Beaumont-Village/Montrésor/Orbigny	
MARDI	Loches	
MERCREDI	Ferrière-sur-Beaulieu/St-Quentin/Chédigny/St Senoch/Verneuil/Bridoré/Perrusson	Loches (marché) Chambourg/Azay
JEUDI	Beaulieu/Cormery/Dolus/Sennevières/ St Hippolyte/St Jean St Germain	Marché de Cormery
VENDREDI	Chanceaux/Tauxigny-St Bauld/Reignac-sur-Indre/ Loches (DNDAE et Cartons)	
SAMEDI		Loches (marché)

**EN 2018, LA COLLECTE EN PORTE A PORTE PAR LE PRESTATAIRE A REPRESENTE :**

- **5 494 TONNES DE DECHETS MENAGERS (-1,3% PAR RAPPORT A 2017)**
- **585 TONNES D'EMBALLAGES (-2,8% PAR RAPPORT A 2017)**
- **84 TONNES D'ENCOMBRANTS (+7,6% PAR RAPPORT A 2017)**
- **352 TONNES DE DECHETS D'ACTIVITES ECONOMIQUES (-3.3% PAR RAPPORT A 2017)**
- **36 TONNES DE CARTONS D'ACTIVITES ECONOMIQUES (-5,3% PAR RAPPORT A 2017)**

### Le tonnage de la collecte en porte à porte



#### LES QUANTITES DE DECHETS PAR HABITANT EN 2018

##### Ordures ménagères

10 101 tonnes (-1,9% par rapport à 2017)

**193 KG/HABITANT**

##### Emballages ménagers

1 120 tonnes (+10,0% par rapport à 2017)

**21 KG/HABITANT**

La baisse de près de 2% des ordures ménagères doit continuer dans les prochaines années pour atteindre l'objectif de la loi de transition énergétique pour la croissance verte.

Les emballages ménagers ont retrouvé une dynamique positive. Avec une augmentation de plus de 10% du tonnage, l'année 2018 a été la meilleure performance des 8 dernières années.

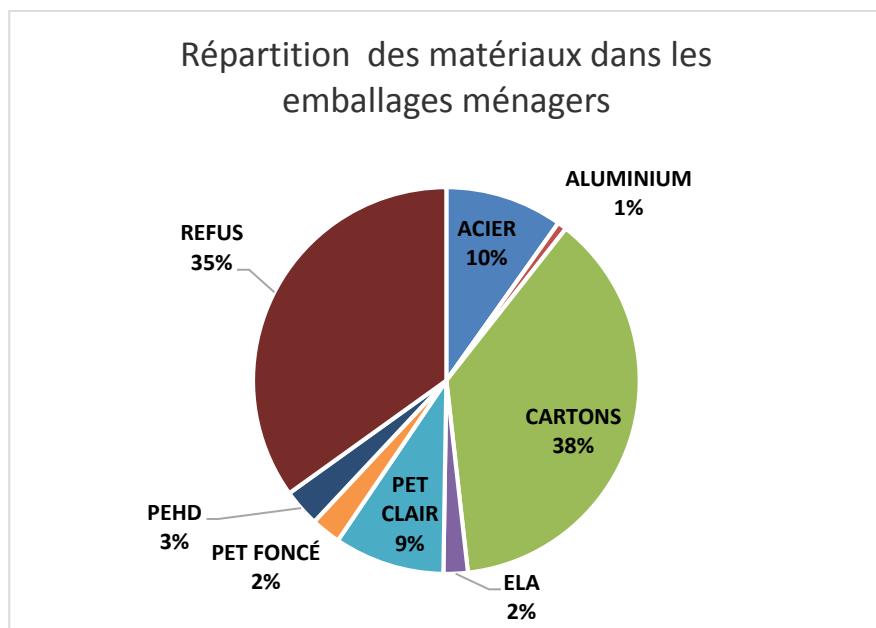
#### CHIFFRES NATIONAUX

288 Kg d'ordures ménagères/habitant

16,3 kg d'emballages ménagers/habitant

## Répartition des matériaux collectés

La répartition des matériaux collectés au moyen des sacs jaunes en 2018, en sortie des centres de tri, est la suivante :



Acier : boîtes de conserve, aérosols

Aluminium : boîtes de conserve, aérosols

Cartons : EMR (Emballages Ménagers Récupérés) soit les boîtes en carton et les suremballages

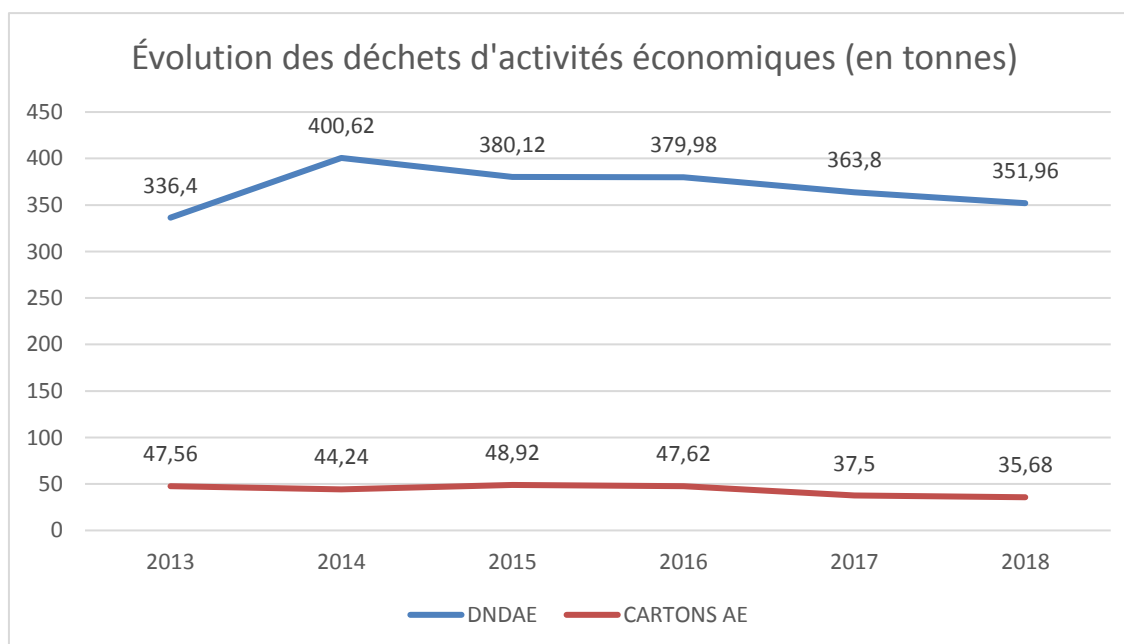
ELA : (Emballages de Liquides Alimentaires) les briques de lait et de jus de fruits

Bouteilles Plastiques : bouteilles et flacons en plastique rigide ou souple en PET clair, PET foncé ou PEHD

Le taux de refus de 35% est supérieur à la moyenne nationale à habitat équivalent (estimé à 23%). C'est le taux le plus important des 8 dernières années. L'augmentation du taux de refus a été observée sur les deux centres de tri.

## La collecte des activités économiques

Concernant la collecte des déchets d'activités économiques, celle-ci est réalisée uniquement sur la commune de Loches. Effectuée le vendredi, cette collecte dédiée a totalisé 352 tonnes de déchets assimilés (-3,2% par rapport à 2017) et 36 tonnes de cartons (-4,8% par rapport à 2017).



## Chapitre 3 – La vente des contenants de pré-collecte

Depuis la délibération du Bureau en date du 16 mars 2017, les administrés de l'ensemble du territoire peuvent acheter des bacs roulants et des composteurs à un prix préférentiel. Le bilan de l'année 2018 est le suivant :

	Nombre de bacs vendus		Nombre de composteurs vendus	Montant des commandes (en €)	Montant de la revente (en €)	Contribution de la communauté de communes (en €)	Stocks 31/12/2018	
	OM	EM					Bacs roulants	Composteurs
2018	1 129	906	216	99 114,52	45 151,00	53 963,52	775	222
2017	428	364	133	41 328,41	21 677,00	19 651,41	351	43
2016	378	348	96	26 821,19	16 156,00	10 665,19	287	80
De 2009 à 2015	1 788	1 915	1 417	195 193,53	110 444,00	84 749,53		

En 2018 ce sont plus de 1 000 foyers qui ont fait le choix de s'équiper. Le stock au 31/12/2018 permettra d'assurer les livraisons pour le premier trimestre 2019, période pendant laquelle un nouveau marché de fournitures sera finalisé.

## Chapitre 4 – La collecte des points d'apports volontaires

### Verre et papier

Les points d'apports volontaires (PAV) sont mis en place pour la collecte du verre et du papier en colonnes de 3 ou 4m<sup>3</sup> réparties sur l'ensemble du territoire. Le ramassage s'effectue avec un camion de 26 tonnes équipé d'une grue auxiliaire. L'organisation de la collecte est en régie pour le Sud Lochois et en prestation privée pour le Lochois et le Montrésorois.

	Nombre de colonnes	Tonnages collectés	Variation par rapport à 2017
Verre	240	2 327	+2,7%
Papier	191	943	-3,1%
Textiles	37	117,8	+4,2%

### Textile

Des conteneurs spécifiques pour la récupération de linge et textiles sont installés sur plusieurs communes.

Les conteneurs ainsi posés ont pour objet de récupérer : des vêtements propres, neufs ou usagés, du linge de maison, des chaussures par paires, de la maroquinerie, des jouets.

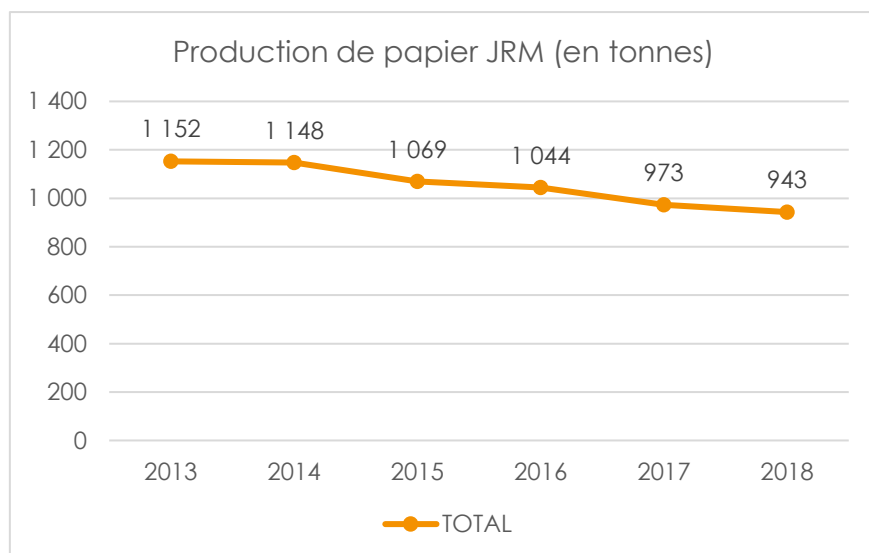
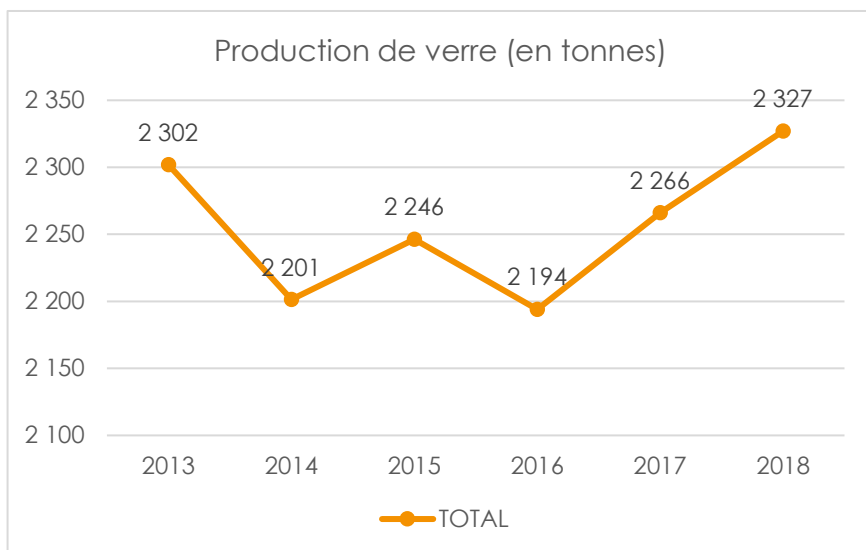
	Nombre de colonnes	Tonnages collectés	Variation par rapport à 2017
Textiles	35	117,8	+4,2%

Les textiles utilisables en l'état sont revendus à bas prix dans des 73 boutiques ou destinés à l'export.

Les textiles qui ne peuvent plus être portés sont recyclés par une entreprise dans le cadre de la production de chiffons d'essuyage pour l'industrie, ou pour la fabrication de matières (isolants thermiques).



## Evolution du tonnage du verre et du papier



### LES QUANTITES DE DECHETS PAR HABITANT EN 2018

#### Verre

2 327 tonnes (+2,7% par rapport à 2017)

**44 KG/HABITANT**

#### Papier et journaux

943 tonnes (-3,1% par rapport à 2017)

**18 KG/HABITANT**

Les performances de verre sont très satisfaisantes et en constante augmentation depuis 2016.

Le tonnage de papier continue de diminuer en corrélation avec la diminution du gisement global et les actions de préventions comme la distribution des autocollants stop pub.

### CHIFFRES NATIONAUX

31,2 Kg de verre/habitant

21 kg de papier/habitant

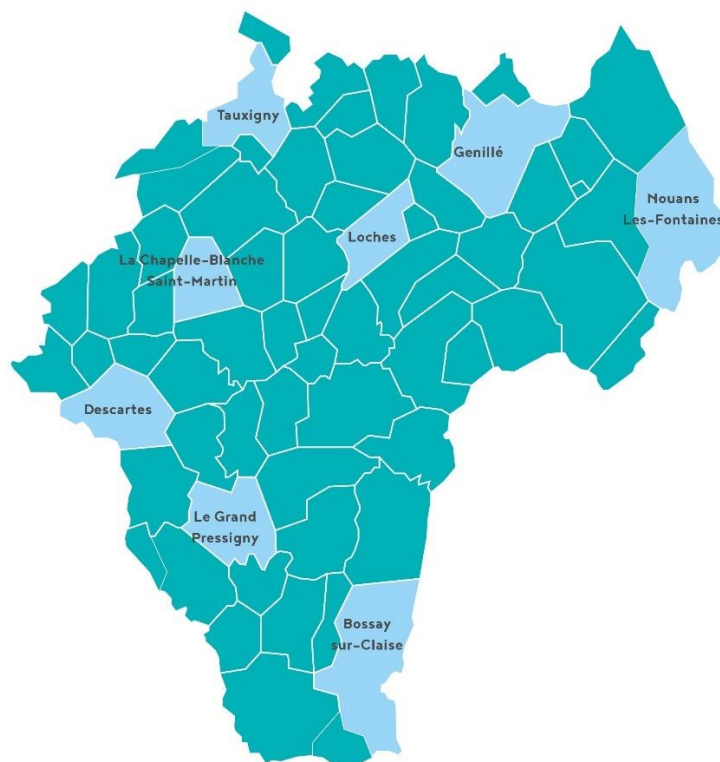
### L'organisation des déchèteries

La communauté de communes de Loches Sud Touraine dispose de huit déchèteries réparties sur son territoire. Elles apportent une solution pour les déchets non collectés en porte à porte par les bennes à ordures ménagères et contribuent à l'élimination des dépôts sauvages. Elles sont gérées en régie par un ou plusieurs gardiens.

Le règlement de déchèterie a été actualisé et approuvé le 18 janvier 2017 par le Bureau. Ce règlement a été modifié le 13 septembre 2017 pour permettre la mise en place des cartes d'accès :

- Une carte d'accès est attribuée gratuitement sur demande à chaque foyer et chaque entreprise. Elle permettra l'accès aux déchèteries du territoire.
- La carte d'accès pour les particuliers donne droit à 20 passages par an.
- Un forfait de 10,00€ est facturé aux entreprises par passage dans les limites des volumes indiqués dans le règlement.

Ce sont environ 11 000 cartes pour les particuliers et plus 250 cartes pour les professionnels qui ont été envoyées en 2018. La mise en application du contrôle d'accès a été fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2019.



***Implantation des déchèteries sur le territoire de Loches Sud Touraine***

Les horaires d'ouvertures :

Horaires des déchèteries au 1 <sup>er</sup> janvier 2018						
Horaires d'hiver : du 1 <sup>er</sup> octobre au 31 mars - <i>Horaires d'été : du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre</i>						
Déchèterie	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Bossay-sur-Claise	14h-17h (18h)	9h-12h30 14h-17h (18h)		14h-17h (18h)	9h-12h30	9h-12h 14h-17h (18h)
La Chapelle-Blanche-Saint-Martin		9h-12h30 14h-17h (18h)		9h-12h30 14h-17h (18h)	9h-12h30 14h-17h (18h)	9h-12h30 14h-17h (18h)
Descartes	9h-12h30 14h-17h (18h)		9h-12h30 14h-17h (18h)	14h-17h (18h)	9h-12h30 14h-17h (18h)	9h-12h30 14h-17h (18h)
Genillé		9h-12h30		9h-12h30		14h-17h (18h)
Le Grand-Pressigny	14h-17h (18h)		9h-12h30 14h-17h (18h)	14h-17h (18h)		9h-12h30 14h-17h (18h)
Loches	9h-12h30 14h-17h (18h)	14h-17h (18h)	9h-12h30 14h-17h (18h)	9h-12h30 14h-17h (18h)	9h-12h30 14h-17h (18h)	9h-12h30 14h-17h (18h)
Nouans-les-Fontaines			9h-12h30			9h-12h30
Tauxigny			9h-12h30 14h-17h (18h)		9h-12h30 14h-17h (18h)	9h-12h30 14h-17h (18h)

\* Les usagers ne sont plus acceptés 15 minutes avant la fermeture des déchèteries

**Au vu de l'augmentation des fréquentations, la commission déchets ménagers a décidé de modifier les heures d'ouvertures de la déchèterie de Descartes en ajoutant le jeudi après-midi depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.**

Les déchèteries sont prévues pour accepter uniquement certains types de déchets, recyclables pour la plupart. Tous les déchets seront triés impérativement et déposés par l'utilisateur lui-même dans les contenants respectifs, sous le contrôle de l'agent de la déchèterie.

Les déchets acceptés, dans la limite de 2m<sup>3</sup> par jour sont les suivants :

- Bois
- Cartons pliés
- Encombrants
- Mobiliers
- Métaux/ferraille
- Végétaux
- Déchets « plastiques durs »

Les déchets acceptés, dans la limite de 1m<sup>3</sup> par jour :

- Gravats

Les déchets acceptés, dans la limite de 4 unités par jour :

- Pneus déjantés de voiture (seulement à Loches et Tauxigny)

Les déchets acceptés dans les colonnes sont les suivants :

- Huiles de vidange dans la limite de 20L par jour
- Papiers
- Verres (bouteilles et bocaux sans bouchon ni capsule)
- Vêtements et chaussures

Les déchets ménagers spéciaux (DMS), acceptés sont :

- Les huiles de friture dans la limite de 10L par jour
- Piles

Les déchets ménagers spéciaux (DMS) dans la limite de 10 unités par jour, acceptés sont :

- Aérosols
- Tubes fluorescents (néons)
- Batteries
- Peintures et solvants
- Produits phytosanitaires
- Tous déchets toxiques

Les déchets d'Équipement Électrique et Électronique appelés DEEE (OU D3E) dans la limite de 10 unités par jour :

- GEM FROID (Gros Electroménager Froid) : réfrigérateur, congélateur, climatiseur, cave à vins, etc.
- GEM (Gros Electroménager) : lave-linge, sèche-linge, lave-vaisselle, cuisinière, four, table de cuisson, radiateurs, etc.
- Ecrans : TV, ordinateur, minitel, écrans plats, ordinateurs portables, etc.
- PAM (Petits Appareils en Mélange) : fer à repasser, radio, grille-pain, balance, appareil photo, outillage électrique, jouet électrique, etc. Sauf les lampes et autres luminaires

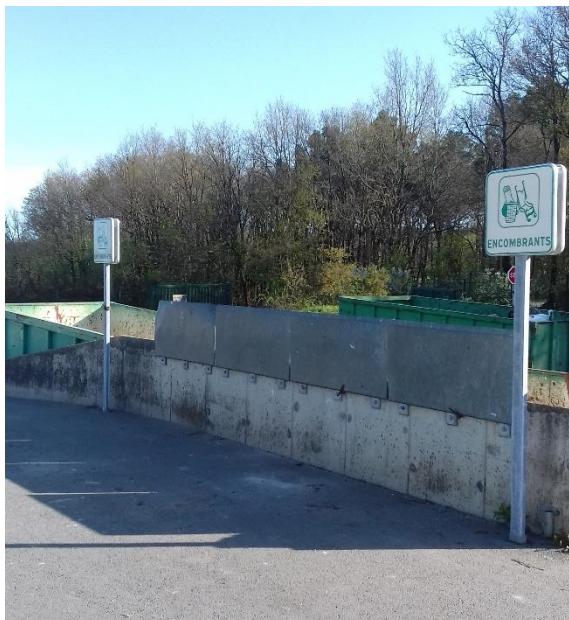
Autres déchets acceptés en déchèterie en bac ou container :

- Cartouches d'encre (fax, imprimantes ...)
- Lunettes (seulement à Loches, Tauxigny, Genillé et Nouans-les-Fontaines)
- Capsules Nespresso
- Radiographies (seulement à Bossay-sur-Claise, La Chapelle-Blanche-Saint-Martin, Le Grand Pressigny et Descartes)

## Travaux d'amélioration et de sécurisation

L'année 2018 a vu également de nombreux travaux dans les déchèteries.

La mise en place d'une signalétique et de marquages au sol en complément de ceux qui étaient en place dans chaque déchèterie.



*Signalétique mise en place à La Chapelle et Descartes*

Des travaux de mise en sécurité étaient nécessaires pour les déchèteries de Descartes et de Bossay-sur-Claise : des garde-corps ont été installés pour permettre aux usagers de vider dans les bennes dans les meilleures conditions de sécurité.



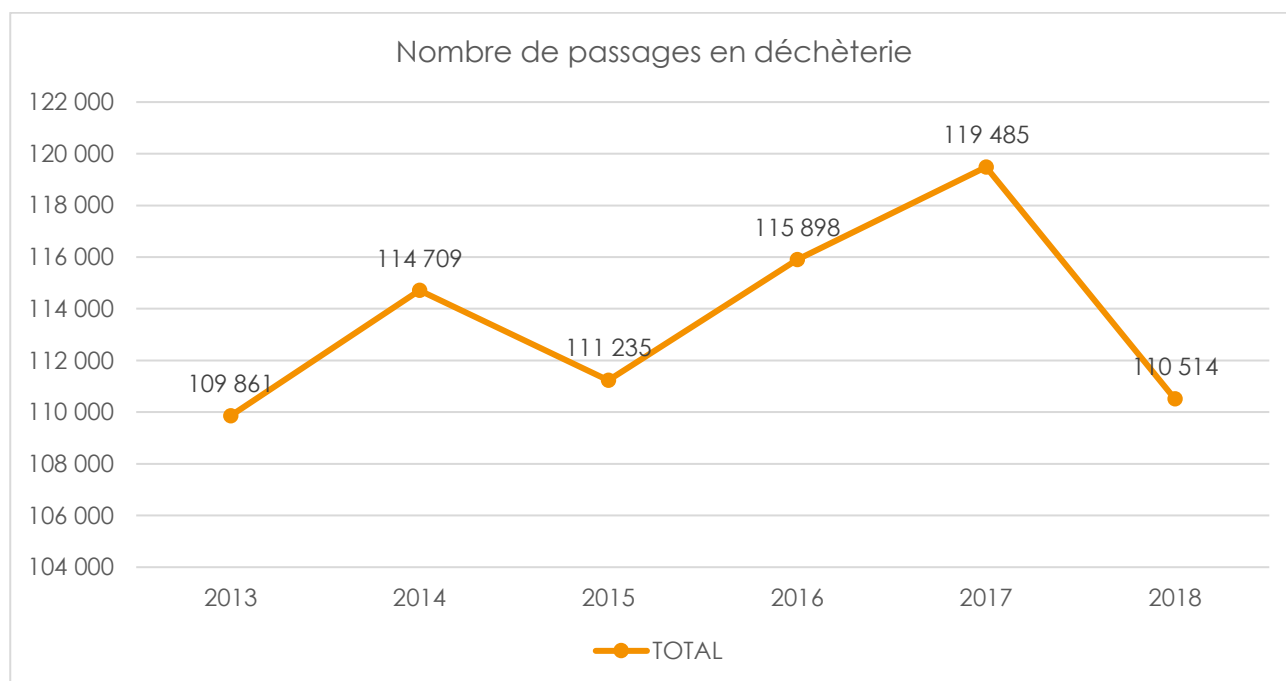
*Garde-corps mis en place sur la déchèterie de Descartes.*



*Garde-corps mis en place sur la déchèterie de Bossay-sur-Claise*

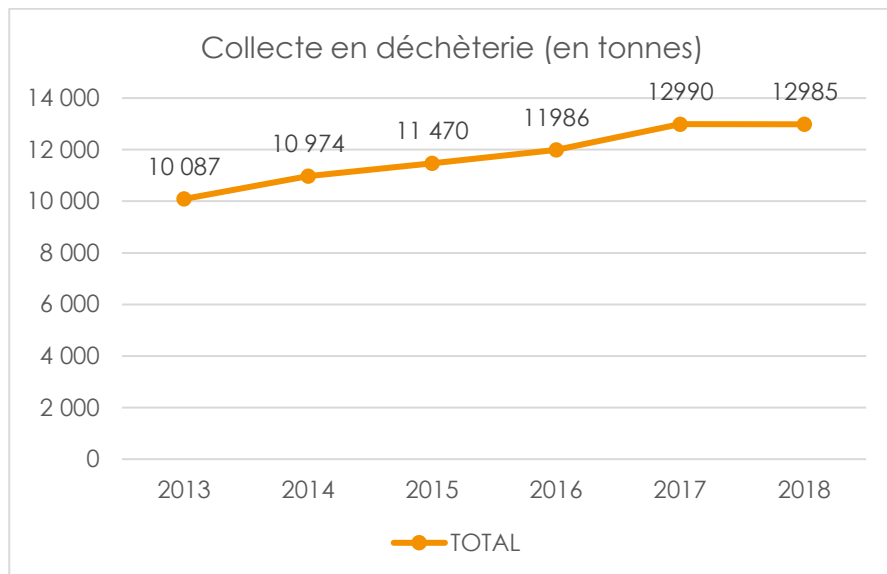
## Le bilan de l'année 2018

En 2018, la fréquentation des déchèteries a diminué de 7,5%. La distribution des cartes de déchèteries depuis le 15 novembre 2018 a perturbé le comptage des entrées par les gardiens. Malgré tout, on observe une diminution sur l'ensemble des déchèteries de la fréquentation sur les mois de novembre et décembre 2018.



Pour 2018, 430 passages de professionnels enregistrés (519 en 2017, soit une baisse de 17%).

Les tonnages collectés en déchèteries sont constants par rapport à 2017 avec plus de 12 900 tonnes pour l'ensemble des déchets traités. Cela représente plus de 1500 rotations de bennes dans l'année. La mise en place d'une benne 30m<sup>3</sup> sur la déchèterie de Loches permet de trier les « plastiques durs ». Seuls les tonnages de tout-venant et de bois ne sont pas valorisés. Aussi, le taux de valorisation des déchets déposés en déchèterie est de 69%.



### LES QUANTITES DE DECHETS PAR HABITANT EN 2018

#### Déchèteries :

12 985 tonnes (0.0% par rapport à 2017)

**248 KG/HAB**

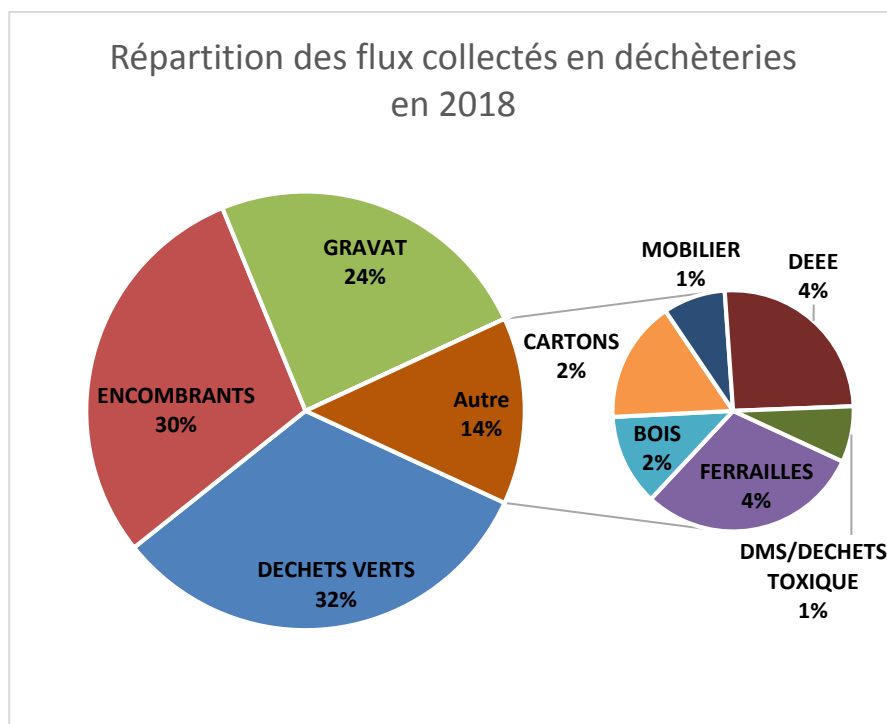
118 tonnes de textiles ont été collectées sur l'ensemble des points de collecte dont les déchèteries

Les trois plus gros apports représentent près de 86% des matériaux traités :

- Les déchets verts : 4 198 t (4 344 t en 2017 soit - 3%)

- Les encombrants : 3 825 t (3 644 t en 2017 soit + 5%)

- Les gravats : 3 149t (3 145t en 2017 soit +0%)



#### CHIFFRES NATIONAUX

225 kg /habitant en déchèterie

## Répartition des apports par déchèterie :

		Bossay sur Claise (1)	La Chapelle	Descartes	Genillé	Le Grand Pressigny	Nouans Les Fontaines	Tauxigny	Vauzelles Loches
Fréquentation		10 683	15 074	21 133	6 176	9 625	3 626	8 307	35 890
Évolution par rapport à 2017		-10%	-8%	-12%	-2%	-13%	-7%	-24%	+3%
Déchets verts	Tonnage		567	983	148	190	60	356	1 353
	Coût en €/tonne		39,84	21,40	101,27	45,29	102,92	80,42	79,77
Comparaison tonnage 2017			+0%	-10%	-2%	-3%	-15%	-1%	+4%
Tout-venant	Tonnage	396	727	718	166	285	115,40	308	1 111
	Coût en €/tonne	125,70	113,71	91,30	148,95	123,08	144,46	120,49	110,60
Comparaison tonnage 2017		+9%	+8%	+2%	-4%	-9%	+5%	+8%	+8%
Gravats	Tonnage	234	550	798	145	144	53	277	950
	Coût en €/tonne	31,58	25,81	13,31	32,31	23,39	34,18	20,03	16,78
Comparaison tonnage 2017		+26%	+2%	-7%	+21%	-7%	-43%	-1%	+4%
Ferraille/Batteries	Tonnage	62,22	101,02	93	31	44	22	32	153
	Recette €/tonne	134,66	131,27	138,57	111,58	140,57	137,60	163,41	166,38
Comparaison tonnage 2017		-13%	-0%	+3%	-10%	-8%	+3%	-11%	+1%
Bois	Tonnage						14	60	145
	Coût en €/tonne						114,92	99,30	91,84
Comparaison tonnage 2017							-7%	-32%	-13%
Cartons	Tonnage	33	49	46	27	23	15	27	71
	Coût en €/tonne	119,82	144,10	66,00	180,98	118,57	162,74	125,21	164,07
Comparaison tonnage 2017		+5%	+4%	-8%	+24%	+7%	+42%	+20%	-4%
DEEE*	Tonnage	58	83	75	27	43	21	21	129
	Recette €/tonne	74,00	74,00	74,00	74,00	74,00	74,00	74,00	74,00
Comparaison tonnage 2017		-0%	-4%	-6%	-13%	-6%	+17%	-6%	+2%
DTQD**	Tonnage	9	15	13	14	7	9	5	21
	Coût en €/tonne	719,90	776,43	771,48	610,92	738,05	615,00	1 304,94	1 049,86
Comparaison tonnage 2017		+12%	-18%	-0%	+3%	-12%	-3%	+53%	+58%

\* DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques. C'est l'ensemble des appareils électriques qui sont apportés en déchèterie comme les téléviseurs, les congélateurs, les téléphones, ...

\*\* DTQD : Déchets Toxiques en Quantité Dispersé. C'est l'ensemble des déchets toxiques des ménages comme les peintures, les filtres à huiles, ...

(1) Les déchets verts de Bossay-sur-Claise sont stockés sur une plateforme sur le site puis ils sont broyés une fois par an et récupérés par un agriculteur local. L'absence de pont-bascule ne permet pas de connaître le tonnage précis, mais on peut l'estimer à 542 tonnes pour l'année 2018.

## Chapitre 6 - Le traitement des déchets

### Localisation des unités de traitement

Le traitement des déchets pour la communauté de communes de Loches Sud Touraine s'articule en 2018 sur plusieurs sites et par différents modes de traitements, principalement l'incinération et l'enfouissement.

Unité de traitement	Gestionnaire du site	Localisation
Centre de Valorisation énergétique	SMICTOM du Chinonais	Saint Benoît La Forêt (37)
Centre de tri	SMICTOM du Chinonais	Chinon Z.A. La Loge (37)
Installation de stockage de mâchefers	Communauté de communes de Loches Sud Touraine	La Celle-Guenand (37)
Installation de stockage de déchets non dangereux Centre de tri	Société COVED	Chanceaux-près-Loches (37)
Traitement des déchets industriels	Société PROTEC	Nouâtre (37)
Traitement des déchets divers	Société PASCAULT	Descartes (37)

### Nature des traitements

Unité de traitement	Déchets traités	Techniques utilisées
Centre de valorisation énergétique	Ordures ménagères (Om)	Valorisation énergétique par incinération
Centre de tri	Emballages ménagers (Em)	Tri manuel sur tapis roulant
C.E.T. de la Celle-Guenand	Mâchefers	Casier de type classe II pour les mâchefers
Installation de stockage de déchets non dangereux	Ordures ménagères (Om) Encombrants, Gravats	Casier de type classe II avec valorisation du biogaz
Traitement des déchets industriels	Déchets ménagers spéciaux	Élimination et valorisation
Traitement des déchets divers	Déchets verts, Ferrailles Batteries, Cartons	Filière de recyclage

### Répartition des tonnages traités (hors déchèteries)

	Enfouissement Om	Incinération Om	Traitement Em COVED	Traitement Em Chinon	Enfouissement mâchefers
Quantités traitées de la collectivité	8 063	2 034	584	535	3 874

## Chapitre 7 – Budgets et coût du service

Compte tenu des deux modes de financement du service, deux budgets sont établis par Loches Sud Touraine :

- Budget « Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères » : les recettes des usagers sont perçues par l'intermédiaire de la taxe foncière pour les ex collectivités de Loches Développement, Montrésor et du Grand Ligueillois,
- Budget « Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères » : Les recettes des usagers sont perçues par l'intermédiaire d'une facture dont le montant varie suivant le nombre de personnes au foyer pour l'ex-communauté de communes de La Touraine du Sud.

### Les dépenses de fonctionnement

#### Budget Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Section de fonctionnement : détail des dépenses en €	
Libellé	Mandats émis
<i>011 Charges à caractère général</i>	4 140 929,22
<i>012 Charges de personnel et frais assimilés</i>	702 761,57
<i>65 Autres charges de gestions courantes</i>	38 538,00
<i>66 Charges financières</i>	12 433,94
<i>67 Charges exceptionnelles</i>	39 371,08
<i>040 Dotation aux amortissements</i>	277 500,89
<b>Total des dépenses de fonctionnement pour l'exercice 2018</b>	<b>5 211 534,70</b>

#### Budget Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Section de fonctionnement : détail des dépenses en €	
Libellé	Mandats émis
<i>011 Charges à caractère général</i>	942 692,22
<i>012 Charges de personnel et frais assimilés</i>	487 513,74
<i>65 Autres charges de gestions courantes</i>	103 252,28
<i>67 Charges exceptionnelles</i>	44 657,45
<b>Total des dépenses de fonctionnement pour l'exercice 2018</b>	<b>1 578 115,69</b>

## Synthèse des dépenses de fonctionnement du service déchets ménagers

Section de fonctionnement : détail des dépenses en €	
Libellé	Mandats émis
011 Charges à caractère général	5 083 621,44
012 Charges de personnel et frais assimilés	1 190 275,31
65 Autres charges de gestions courantes	141 790,28
66 Charges financières	12 433,94
67 Charges exceptionnelles	84 028,53
040 Dotation aux amortissements	277 500,89
<b>Total des dépenses de fonctionnement pour l'exercice 2018</b>	<b>6 789 650,39</b>

Montant annuel TTC (en €) des prestations confiées à des entreprises sur contrat pour la collecte et le traitement des déchets ménagers :

Prestations	Société COVED	Société OURRY	SMICTOM du Chinonais	Société CITEC	Société PASCAULT	Société PROTEC	Société MEGAPNEU
Collecte des emballages	421 712,25						
Transport des emballages		37 801,81					
Tri des emballages	184 063,17		158 016,04				
Collecte des ordures ménagères	461 385,89						
Transport des ordures ménagères	60 879,97	30 880,56					
Traitement des ordures ménagères	735 227,54		267 347,57				
Gestion du parc roulant				26 347,57			
Collecte du verre	70 316,90						
Collecte et tri du papier	77 743,83						
Transport et traitement déchèteries	392 530,81				339 086,10	83 438,80	5 172,72
<b>Total</b>	<b>2 403 860,36</b>	<b>68 682,37</b>	<b>425 363,61</b>	<b>26 347,57</b>	<b>339 086,10</b>	<b>83,438,80</b>	<b>5 172,72</b>

En 2018, les dépenses pour la pré-collecte ont été de :

- Sacs de collecte jaunes : 42 240,00 €
- Bacs de collecte : 78 280,80 € pour la revente à la population
- Composteurs pour les biodéchets : 20 833,72 € pour la revente à la population

## Liste des contrats et conventions passés par la collectivité

Société	Prestation	Date de fin
COVED SAS	Collecte et traitement pour les déchets ménagers en porte à porte, pour 4 déchèteries et pour la collecte du verre et du papier en point d'apport volontaire Transport et traitement des déchets en complément de l'incinération	31/12/2019
OURRY SAS	Transport des déchets ménagers et du mâchefers de l'UVE de Saint-Benoît-La-Forêt	31/12/2018
SMICTOM du Chinonais	Traitement de l'incinération à Saint-Benoît La Forêt et tri des emballages au centre de tri du Chinonais	31/12/2018
CITEC Environnement	Mise à disposition et maintenance du parc des bacs roulants sur l'exSMICTOM du Sud-Lochois	31/12/2019
PASCAULT SA	Collecte et traitement pour 4 déchèteries. Collecte et valorisation de la ferraille pour les 8 déchèteries	31/12/2019
PROTEC SA	Collecte et traitement des déchets toxiques pour les 8 déchèteries	31/12/2019
Convention Alliapur Megapneu	Convention pour le traitement des pneus en déchèteries	Tacite reconduction
CITEO	Contrat pour l'action à la performance, Condition de soutien pour la collecte séparée des déchets ménagers	31/12/2022
COVED SAS	Reprise des matériaux issus des emballages ménagers collectés en porte à porte	31/12/2021 Renouvelable pour 2 ans
COVED SAS	Reprise du papier issus de la collecte des points d'apports volontaires	31/10/2020
VERALLIA	Reprise du verre issus de la collecte des points d'apports volontaires	31/12/2022
Eco-systèmes	Collecte séparée des déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers en déchèterie	31/12/2020
Recylum	Collecte séparée des lampes et des tubes néons	31/12/2020
EcoDDS	Collecte séparée des déchets diffus spécifiques ménagers	31/12/2018
EcoMobilier	Collecte séparée du mobilier usager	31/12/2018
Corepilie	Reprise des piles et des accumulateurs	31/12/2021

## Estimation du coût à la tonne sans les recettes

Les emballages et les déchets ménagers étant collectés en même temps et dans les mêmes conditions, il a été choisi de calculer un coût de collecte unique pour ces deux flux.

	Collecte et traitement coût en €/tonne					
	Collecte en porte à porte	Coût de traitement		Verre	Papier	Déchèteries
		Ordures ménagères	Emballages ménagers			
Régie	189,00	124,00	366,00	69,00	181,00	95,00
Prestataire	148,00	89,00	297,00	58,00	152,00	
Coût moyen	168,50	106,50	331,50	63,50	166,50	95,00

La différence importante entre la régie et le prestataire peut s'expliquer par plusieurs facteurs :

- En régie, la collecte est essentiellement en vrac avec des tournées longues (8h00). Afin de prévenir les maladies professionnelles, l'équipage est composé de deux rippers par bennes lorsque la collecte dépasse les 6 tonnes de déchets/jour/equipage. Le prestataire travaille avec un seul ripeur jusqu'à 10 tonnes sauf pour Loches.
- Le secteur de collecte de la régie est plus rural. On doit donc faire plus de distance pour collecter le même tonnage.
- Le traitement de la collecte en régie passe par un transport des déchets de la Celle-Guenand aux sites de traitement de Chinon où le traitement est en partie effectué par incinération. Ce coût est intégré dans la partie traitement.

## Les recettes de fonctionnement

### Recettes du budget Taxe d'Enlèvement des ordures ménagères

Section de fonctionnement : détail des recettes en €	
Libellé	Titres émis
042 Dotations aux amortissements des subventions	9 684,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 825 469,69
73 Impôts et taxes	2 961 632,00
74 Dotations, subventions et participations	332 815,29
76 Produits financiers	13,57
77 Produits exceptionnels	586,33
<b>Total des recettes du fonctionnement pour l'exercice 2018</b>	<b>5 130 200,88</b>

### Recettes du budget Redevance d'Enlèvement des ordures ménagères

Section de fonctionnement : détail des recettes en €	
Libellé	Titres émis
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 308 684,25
74 Dotations, subventions et participations	00,00
76 Produits financiers	00,00
77 Produits exceptionnels	10 576,82
<b>Total des recettes du fonctionnement pour l'exercice 2018</b>	<b>1 319 261,07</b>

### Synthèse des recettes du service déchets ménagers

Section de fonctionnement : détail des recettes en €	
Libellé	Titres émis
042 Dotations aux amortissements des subventions	9 684,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	3 134 153,94
73 Impôts et taxes	2 961 632,00
74 Dotations, subventions et participations	332 815,29
76 Produits financiers	13,57
77 Produits exceptionnels	11 163,15
<b>Total des recettes du fonctionnement pour l'exercice 2018</b>	<b>6 449 461,95</b>

## Les recettes liées à la valorisation des matériaux et autres recettes

Nom du repreneur	Matériau et soutien	Titre émis en €	Recettes en €/tonne
<b>Emballage en porte à porte</b>			
Coved négoce	Emballage acier	8 368,20	90,00 €/tonne
Coved négoce	Emballage aluminium	0,00	
Coved négoce	Carton d'emballages ELA	30 421,26	72,00 €/tonne
Coved négoce	Emballages plastiques	28 108,40	159,00 €/tonne
Citeo	Soutien aux recyclages des emballages	191 203,31	166,00 €/tonne
<b>Verre et papier</b>			
Saint-Gobain	Verre	71 369,02	23,00 €/tonne
Coved négoce	Papier	80 937,50	86,00 €/tonne
Citeo	Soutien aux recyclages des emballages	11 966,51	5,00 €/tonne
Eco-Folio	Soutien au recyclage du papier	29 399,03	31,00 €/tonne
<b>Traitement des ordures ménagères</b>			
Arcelor	Acier sur mâchefers	2 111,76	56,00 €/tonne
Citeo	Soutien à la valorisation des emballages	32 897,08	13,00 €/tonne
<b>Déchèteries</b>			
Pascault	Ferrailles et batteries	77 758,06	145,00 €/tonne
Coved négoce	Cartons	12 441,70	43,00 €/tonne
Cycléa	Plastiques déchèteries	599,20	70,00 €/tonne
OCAD3E	Soutien D3E	33 737,81	74,00 €/tonne
EcoDDS	Soutien DMS	4 198,38	102,00 €/tonne
Eco mobiliers	Soutien pour le mobilier	21 704,55	123,00 €/tonne
Corepile	Communication valorisation des piles	526,26	
<b>Recettes exceptionnelles</b>			
SMICTOM du Chinonais	Enfouissement des mâchefers sur le site de la Celle-Guenand	302 963,82	
Pascault	Ferrailles du site de la Celle-Guenand	1 236,56	
Administrés	Vente de bacs et composteurs	45 151,00	
<b>TOTAL des recettes de revente de matériaux et soutiens</b>		<b>987 099,41 €</b>	

## Estimation du coût à la tonne avec les recettes

	Répartition des recettes par matériaux en €/tonne				
	OM	EM	Verre	Papier	Déchèteries
Régie	7,50	223,00	36,00	117,00	11,50
Prestataire		223,00	36,00	117,00	

## La section d'investissement

L'ensemble des investissements pour l'année 2018 a été retracé par le budget de la Taxe d'Enlèvement des ordures ménagères.

### Dépenses d'investissement du budget de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Section d'investissement : détail des dépenses en €	
Libellé	Mandats émis
16 Emprunts et dettes assimilées	163 995,56
21 Immobilisations corporelles	106 536,25
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 684,00
<b>Total des dépenses d'investissement pour l'exercice 2018</b>	<b>280 215,81</b>

Les dépenses d'équipement au chapitre 21 correspondent aux achats suivants :

#### Déchèteries :

- Mise en place du contrôle d'accès en déchèterie pour un montant de 35 094,25 €
- Travaux de mise en sécurité en déchèterie pour un montant de 19 225,08 €
- Travaux de signalétique pour les déchèteries pour un montant de 11 352,00 €
- Remplacement du rideau métallique du hangar de Bossay-sur-Claise pour un montant de 3 220,80 €

#### CET Celle-Guenand :

- Renouvellement des équipements du pont bascule en 2017 pour un montant de 18 528,48 €

#### Bureaux Descartes :

- Matériel informatique et bureau, installation du standard à l'Espace Chartrie pour un montant de 5 152,56 €

#### Points apport volontaire :

- Achat de 13 colonnes à verre pour un montant de 13 963,08 €

### Recettes d'investissement du budget de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Section d'investissement : détail des recettes en €	
Libellé	Titres émis
10 Dotations, fonds divers et réserves	55 617,07
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00
21 Autres immobilisations financières	887,00
042 Dotations aux amortissements des immobilisations	277 500,89
<b>Total des recettes d'investissement pour l'exercice 2017</b>	<b>334 004,96</b>

### Animations et sensibilisation

#### Amélioration de la qualité du tri

- 5 demi-journées de présences aux MSAP de Descartes, Le Grand Pressigny, Ligueil, Loches et Preuilly – sur –Claise
- Présences lors des distributions de sacs jaunes de Bossay – sur – Claise, Louans, Manthelan et Preuilly – sur – Claise,

#### Animations scolaires et en accueils de loisirs

- 6 classes sensibilisées au tri et au recyclage
- 4 interventions en ALSH et Service Jeunesse
- 35 classes sensibilisées par la SEPANT : 23 au gaspillage alimentaire, 12 au compostage

#### Actions de prévention

- Opération « Adoptez deux poules » : 219 foyers ont accueilli 2 poules en mai 2018
- 5 initiations compostage organisées à Beaulieu – lès – Loches, Descartes et Preuilly – sur – Claise
- Installation d'une aire de compostage au camping de Loches
- 7 présences sur les déchèteries de Bossay – sur – Claise, Genillé et Loches

#### Interventions auprès des professionnels

- Sensibilisation des salariés de NaturéO, parc aquatique de Loches
- Intervention auprès des employés de l'EHPAD de Villeloin – Coulangé
- Initiation au tri et au compostage des résidents de la MARPA de Bridoré
- Accompagnement des bénévoles de « Trinc en Claise » pour réduire les déchets de leur manifestation à Bossay – sur – Claise



#### Tenue de stands

- 13 présences sur les marchés de Loches, Ligueil et Yzeures – sur – Creuse pour sensibiliser au tri des emballages et des déchets diffus spécifiques, au compostage, au recyclage des textiles et des piles
- Participation au comice agricole de Ligueil

## Participation à la Semaine Européenne de Réduction des Déchets

- Renouvellement de la collecte de jeux et jouets sur les 8 déchèteries du territoire au profit de la Croix Rouge
- Première collecte de jeux et jouets au sein des ALSH communautaires
- Organisation d'un chantier de nettoyage des abords du Pérouzin de Genillé avec le Service Jeunesse de Montrésor
- Démonstration de broyage de déchets verts et sensibilisation au compostage à Descartes
- Mailing aux agents de la CCLST : « 5 jours - 5 astuces pour réduire vos déchets »



## Communication

De nouveaux documents et moyens de communication ont été créés en 2018 pour renforcer les actions des animatrices de tri. Le magazine territorial, diffusé dans toutes les boîtes aux lettres du territoire, permet de compléter la communication du service grâce à ses pages « c'est maintenant ! » et « éco - responsables ! »

## Le mémo tri

Un nouveau mémo tri, format A5, a été diffusé auprès de la population via le magazine territorial. Il existe une version anglaise qui a été mise à disposition des hébergements touristiques qui le souhaitent.



Le mémo tri a également été décliné en autocollants qui sont apposés systématiquement sur les bacs vendus par le service.

## Le mémo compostage

Des mémos compostages ont été distribués lors des initiations et des manifestations où le service était présent. Il est prévu qu'ils soient diffusés via le magazine territorial au printemps 2019.



Cette fois encore, une déclinaison en autocollants existe pour les apposer sur les composteurs et les bio seaux.

## La newsletter « Déchets Ménagers »



Nouveau moyen de communication pour le service, parue 6 fois en 2018, elle s'articule autour de trois rubriques : une info, une actu, une astuce.

Les inscriptions à ce nouvel outil se fait directement via le site internet de la CCLST ou lors des demandes de cartes de déchèterie. A la fin de l'année, le service comptait près de 8 000 abonnés.

A compter de l'été 2019, une newsletter communautaire retraçant les actions de l'ensemble des services de Loches Sud Touraine sera diffusée. Les informations concernant les déchets ménagers y seront intégrées.

## Création de roll up

Afin de communiquer plus efficacement lors de la tenue de stand ou d'animations, le service a demandé la création de 7 roll up traitant des sujets suivants :

- Le tri des emballages
- Le compostage (x2)
- Le recyclage du verre et du papier
- La réduction des déchets
- La composition des ordures ménagères du territoire
- Les modes de traitement des déchets

Ces roll up sont disponibles en prêt pour les associations et établissements organisateurs d'événements autour de ces thématiques.



## Projet de recyclerie

Cette étude a été menée dans le cadre d'un mémoire de Licence professionnelle Gestion de l'Environnement – Gestion des Déchets.

La réalisation d'une étude de faisabilité pour la création d'une recyclerie a permis de démontrer que cette initiative est faisable sur le territoire si Loches Sud Touraine s'investit durablement dans ce projet.

Afin de limiter les coûts pour la collectivité, la régie ne paraît pas être un statut satisfaisant. Portée par une association seule, la viabilité du projet pourrait être remise en cause du fait des charges importantes de fonctionnement en particulier vis-à-vis des charges salariales. Le statut de SCIC permettrait de consolider le projet et de le rendre plus pérenne à condition de réussir à mobiliser suffisamment d'acteurs locaux afin que les coûts soient supportés par plusieurs entités.

Une étude financière plus approfondie sera à réaliser lorsque certains points seront éclaircis : implantation, statut de la recyclerie, volonté de créer des postes en insertion ou non. La réelle viabilité du projet sera déterminée à ce moment. Néanmoins peu de doutes subsistent, les aides à la création de ce genre de structure étant en développement.

La recyclerie peut également être vue comme un outil de sensibilisation, les actions du service déchets ménagers pourraient s'inscrire dans ce projet. A défaut d'aller à la rencontre de la population, la population pourrait venir à la rencontre du service. Sans locaux fixes permettant l'organisation de rendez-vous réguliers, il est parfois difficile d'organiser des actions en faveur du réemploi ou de la réduction des déchets : matériel à déplacer et à stocker, salles à trouver, communication, difficulté à mobiliser les usagers, pérennité des actions.

Enfin, ce projet pourrait s'inscrire directement dans le schéma de cohérence territorial (SCOT) en cours de réflexion au sein de Loches Sud Touraine et donnerait une image positive du territoire grâce au développement d'une nouvelle activité économique basée sur la coopération de plusieurs acteurs locaux.

### Le site de la Celle-Guenand

#### Traitement des mâchefers

Le site de la Celle-Guenand reçoit les mâchefers de l'usine d'incinération de Saint-Benoît-La-Forêt. Les mâchefers sont constitués de la partie minérale des déchets récupérés en sortie de four. Ils peuvent potentiellement être valorisés et pourraient servir de remblais en technique routière suivant leur qualité, sous réserve de l'accord de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) :

- Usage routier de type V1
- Usage routier de type V2

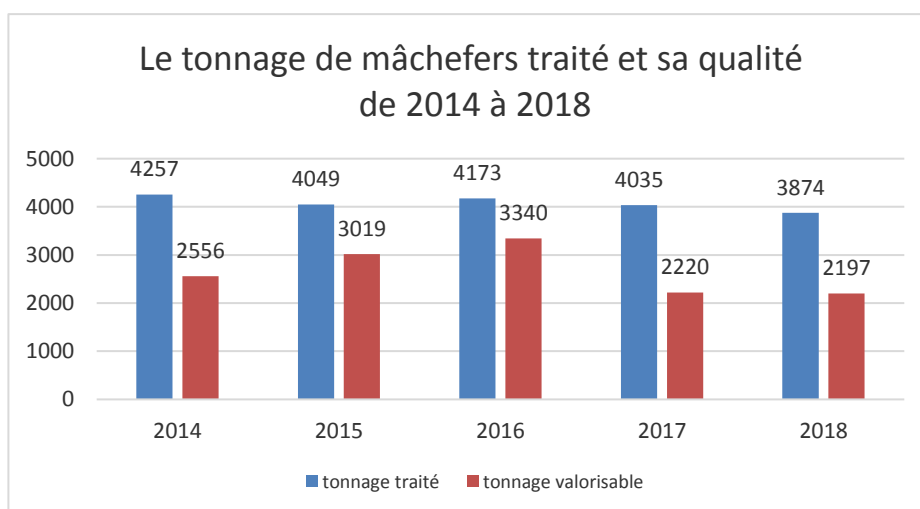
Tous les mois, les mâchefers sont analysés pour connaître leur qualité. Loches Sud Touraine paye la taxe sur les activités polluantes quand le mâchefer est considéré comme valorisable alors qu'il est stocké en enfouissement. Pour le moment, ces matériaux sont enfouis sur le site classé de La Celle-Guenand mais une utilisation en technique routière est à l'étude.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014, le prestataire de transport, dans le cadre du groupement avec le SMICTOM du Chinonais, est la société OURRY (transport de mâchefers - ordures ménagères - emballage) pour une durée de 3 ans. Le contrat a été renouvelé pour une durée d'un an, jusqu'au 31 décembre 2018, date de fin de la partie enfouissement du site.

Bilan des apports et de la qualité des mâchefers :

2018	Tonnage	Valorisable	Tonnages déclarés pour les douanes	Montant de la TGAP (41,00 €/t)
janvier	412,02	oui	412,02	16 892,82
février	357,64	oui	357,64	14 663,24
mars	377,16	oui	377,16	15 463,56
avril	369,08	oui	369,08	15 132,28
mai	341,02	non		
juin	99,06	oui	99,06	4 061,46
juillet	301,20	non		
août	317,54	oui	317,54	13 019,14
septembre	264,92	oui	264,92	10 861,72
octobre	344,30	non		
novembre	274,72	non		
décembre	415,82	non		
<b>Total</b>	<b>3 874,48</b>		<b>2 197,42</b>	<b>90 094,22</b>

La variation des tonnages traités et la part de tonnage valorisable sur les cinq dernières années :



La qualité du mâchefer en 2018 atteint les 57% (55% en 2017), mais il a été réceptionné le plus faible tonnage depuis ces cinq dernières années.

## Suivi environnemental du site

Les lixiviats sont collectés par 14 puits répartis sur le massif de déchets. Les eaux sont dirigées vers un poste de refoulement qui les achemine jusqu'à la station de traitement.

Le suivi environnemental du site de la Celle-Guenand est effectué par deux structures :

- Suivi de la qualité des eaux souterraines : Société BURGEAP pour un montant de 3 588,00€
- Suivi de la station de traitement : SATESE 37 pour un montant de 1 091,24 € et analyse par le Laboratoire de Touraine pour un montant de 2 341,82€.

### **Le suivi par le SATESE :**

Pour le SATESE, le fonctionnement de la station est globalement satisfaisant : l'effluent rejeté respecte les normes pour tous les paramètres définis dans l'arrêté de rejet du 26/10/1999 à l'exception de l'azote en début d'année.

Lors des deux analyses en mars et mai, la norme sur l'azote global est largement dépassée (moyenne de 51mg/l avec un seuil de 30mg/l). Il est noté que ce type de station ne peut traiter correctement en permanence les différentes formes d'azote sans défaut d'exploitation. Le SATESE propose d'augmenter le temps de fonctionnement des turbines si le N.NH4 est supérieur à 8mg/l et si le N.NO3 est supérieur à 11mg/l.

Lors de pluies importantes, les volumes collectés augmentent et le temps de séjour des effluents dans les bassins sont sensiblement diminués.

Sur la période allant de mi-juin à mi-décembre, il n'y a pas eu de rejet en sortie de station (des tests ont été effectués sur l'effluent en surface de la lagune).

### **Le suivi par la société BURGEAP :**

Les analyses pour les eaux souterraines se font grâce à deux piézomètres et au bassin d'orage présent sur le site. Le suivi se fait par deux campagnes de prélèvements : une en mai et une en décembre.

L'ensemble des résultats des analyses sont conformes aux normes de rejet et le site n'a pas d'incidence défavorable sur l'environnement.

Sur la base des résultats de cette campagne, il est recommandé de poursuivre le suivi de la qualité des eaux souterraines au droit des 2 ouvrages existants et du bassin d'orage, ce qui nous permettra d'avoir des éléments de comparaison sur une plus longue durée entre la période des hautes eaux et la période des basses eaux

## Dépenses 2018 liées à l'entretien du site et les différents contrôles

Maintenance des équipements électromécaniques : Entreprise Marteau pour un montant de 3 080,00€

Entretien des espaces verts : entretien courant par le personnel du site et pour le broyage et traitement de la clôture par M. De Nève, exploitant agricole pour un montant de 8 304,00€

Surveillance des nuisibles : GDA 37 pour un montant de 482,42€

Vérification des installations électriques : société ACANTHE pour un montant de 600,00€

Contrôle du pont bascule : Société PRECIA MOLEN pour un montant de 936,00€

Les travaux de renouvellement des équipements du pont bascule, réalisés en 2017 par la société PRECIA MOLEN, ont été payés sur l'exercice 2018.

## L'avenir du site de la Celle-Guenand

Le site, conformément à l'arrêté préfectoral n°18348 du 22/04/2008, est autorisé à stocker 8 000 tonnes de mâchefers par an provenant de l'UVE de Saint-Benoît-La-Forêt. La date prévisionnelle de fin d'exploitation était initialement prévue le 31 décembre 2014. Au regard des quantités stockées annuellement, la préfecture a accepté une prolongation jusqu'au 31 décembre 2018.

Depuis 2002, le site est aussi autorisé aux transferts suivants :

- Déchets allant à l'incinération à l'UVE de Saint-Benoît-La-Forêt,
- Déchets allant à l'enfouissement sur le site de Coved à Chanceaux-près-Loches,
- Déchets d'emballages ménagers sur le centre de tri du SMICTOM du Chinonais,
- Verre et journaux magazines provenant des points d'apport volontaire.

La fin de l'exploitation des mâchefers remet en cause l'organisation avec le SMICTOM du Chinonais. Loches Sud Touraine a dû chercher un nouveau site de traitement pour les ordures ménagères et les emballages à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Pour 2019, le transfert des déchets du site de la Celle-Guenand seront les suivants :

- Déchets ménagers seront traités par enfouissement sur le site de Coved à Chanceaux-près-Loches,
- Déchets d'emballages ménagers seront triés sur le centre de tri de Coved à Chanceaux-près-Loches,
- Verre et journaux magazines provenant des points d'apport volontaire seront stockés puis rechargés vers les exutoires suivant les contrats de reprises.

Loches Sud Touraine souhaite pouvoir valoriser les mâchefers présents sur le site. Ce projet est envisagé en plusieurs étapes :

- Une première opération de criblage en 2016 sera renouvelée en 2019 : la prestation repose sur des équipements de récupération de dernière génération permet de retirer 2 à 4% de métaux. Ces métaux retournent dans les cycles de valorisation, réduisant ainsi l'impact environnemental global, diminuent les quantités de mâchefer.
- Une analyse chimique validant la possibilité de valoriser les mâchefers de type 1 et 2,
- La recherche d'un ou plusieurs repreneurs.

L'ensemble de la procédure se fera sous le contrôle de la DREAL Centre-Val de Loire.

## Le site de Chanceaux-près-Loches

### Historique et suivi 2018

De 1973 à 1993, ce site, limitrophe du site actuel de COVED à Chanceaux-près-Loches, était le lieu d'enfouissement des déchets de 36 communes du Lochois. Des travaux de réhabilitation ont été menés de 2003 à 2004. A partir de 2004 et conformément à l'arrêté préfectoral du 7 octobre 2004, un programme de suivi a été mis en place pour une période minimale de 30 ans. Les principales charges de dépenses concernent l'entretien des espaces verts, la maintenance électro mécanique, le suivi environnemental et l'assistance technique.

### Fonctionnement de la station de traitement

Les lixiviats sont collectés par 5 puits répartis sur le massif de déchets. Les eaux sont dirigées vers un poste de refoulement qui les achemine jusqu'à la station de traitement, à l'entrée du site.

La station d'épuration est constituée de 2 lignes de traitement parallèles, composées chacune de 3 bassins : N°1 aération, N°2 décantation et N°3 finition. L'écoulement est de type gravitaire du bassin N° 1 au N° 2, puis pompage et filtre à sable jusqu'au bassin de finition (N°3).

Enfin, écoulement jusqu'au bassin nord où les eaux sont stockées puis rejetées en milieu naturel pendant la période d'autorisation du 1er novembre au 1er mai.

En complément du bassin des lixiviats, se trouve un bassin des eaux pluviales récupérées par ruissellement.

L'arrêté préfectoral a imposé que 3 piézomètres soient installés sur le site.

Dans le cadre du suivi environnemental, 3 types d'analyses sont réalisées 2 fois par an :

- Eaux pluviales
- Eaux souterraines (prélèvement dans les piézomètres)
- Lixiviats traités

L'ensemble des résultats des analyses sont conformes aux normes de rejet fixées par arrêté préfectoral et le site n'a pas d'incidence défavorable sur l'environnement.

### Dépenses 2018 pour le suivi environnemental et l'entretien du site

Entretien des espaces verts du site par Touraine Logistique : 4 087,20 € TTC

La société IANESCO pour les analyses des eaux : 2 183,97€ TTC

Le service assainissement de Loches Sud Touraine est intervenu pour la maintenance électro-mécanique : 1 591,20 €

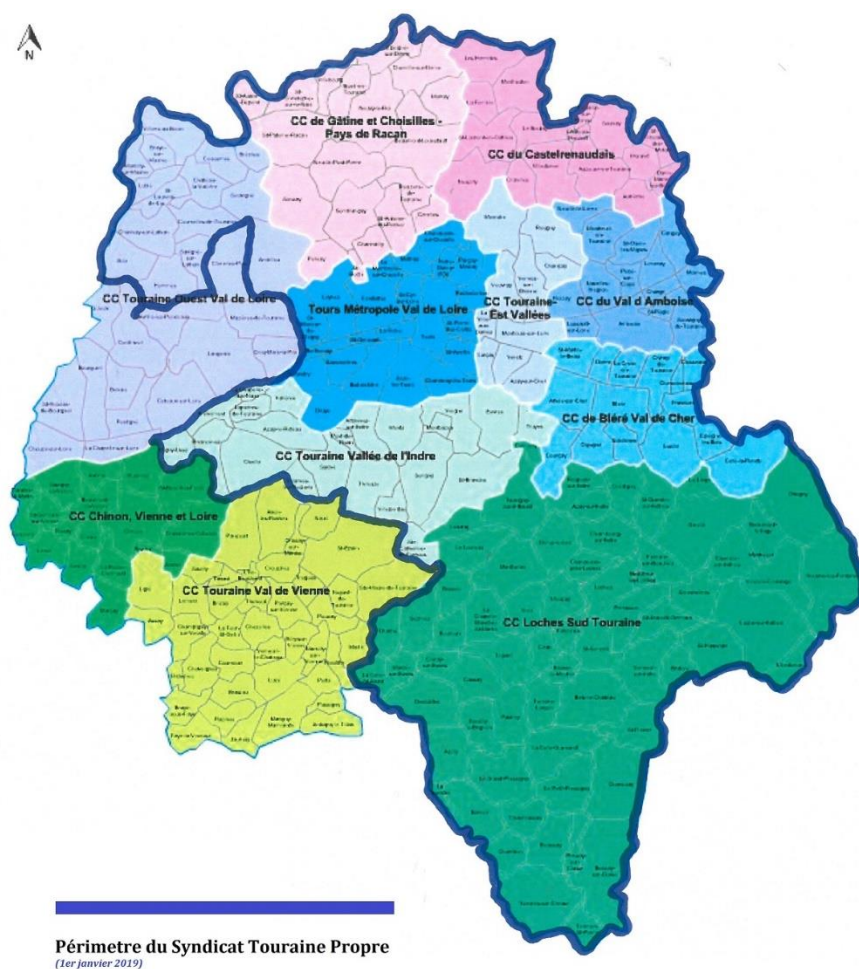
Vérifications électriques du site par la société ACANTHE : 288 € TTC

## Chapitre 9 – Coopération avec les autres structures

### Touraine Propre

Avant le 01/01/2017, seules les communautés de communes de Loches Développement et Montrésor adhéraient au syndicat mixte Touraine Propre.

Par délibération du 29 juin 2017, Loches Sud Touraine a sollicité l'adhésion à Touraine Propre pour l'ensemble de son périmètre. Par arrêté du 05 avril 2018, le Préfet d'Indre et Loire a validé les nouveaux statuts de ce syndicat.



Ce syndicat a pour compétences :

- de contribuer à l'élaboration du Plan Régional de Prévention et de Gestion des déchets (PRPGD) dans le cadre de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES)
- d'effectuer toutes études en vue du traitement et de la valorisation des déchets.
- de promouvoir la réduction des déchets à la source et la prévention de la production des déchets.
- de favoriser la concertation, les échanges d'expérience entre ses membres afin d'améliorer la cohérence et l'optimisation de la valorisation des déchets en Indre-et-Loire.
- d'élaborer et de mettre en œuvre la communication liée à ses missions.



Le capital social de la SPL de 2 855 000 euros, avec une participation de Loches Sud Touraine fixée à 171 332 €.

Cette société a pour objet :

- ✓ Le transport des déchets à trier jusqu'au centre de tri soit par la passation de marchés, soit avec ses moyens propres ;
- ✓ Le financement, la conception, la réalisation et l'exploitation du centre de tri de déchets ménagers et assimilés sur le site de la Zone d'activité du Cassantin implantée sur les communes de Chanceaux-sur-Choisille et Parçay-Meslay. A cet effet, il est envisagé l'acquisition préalable par la SPL, et auprès de Tours Métropole Val de Loire, de l'assiette foncière du centre de tri (site ci-avant mentionné) ;
- ✓ La gestion, l'entretien et la mise en valeur dudit centre de tri.

A cet effet, la SPL pourra se doter de moyens humains propres pour effectuer les activités suivantes :

- Gestion des ponts bascules,
- Revente des produits triés et gestion des refus de tri,
- Suivi de la qualité des collectes, suivi de la qualité du tri, caractérisations des flux de déchets,
- Suivi et contrôle de l'exploitation du centre de tri,
- Communication/visites du centre de tri,
- Administration des contrats, direction.

Dans le cadre des conventions conclues avec les actionnaires, la Société effectuera toutes opérations mobilières, immobilières, civiles, commerciales, industrielles, juridiques et financières se rapportant à l'activité ci-dessus définie et nécessaires à son service.

La Société exerce ses activités exclusivement pour le compte de ses actionnaires et sur le territoire des collectivités territoriales et de leurs groupements qui en sont membres.

Les missions qui lui sont confiées à ce titre par ses actionnaires sont définies dans le cadre des présents statuts, de marchés publics, de concessions, de mandats, ou autres, qui en précisent le contenu et fixent les conditions de sa rémunération.

D'une manière plus générale, elle pourra accomplir toutes actions ou opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation. » ;

Ce nouveau centre de tri s'accompagnera de la mise en place des extensions des consignes de tri sur le territoire.

## Unité de valorisation des déchets en énergie

Loches Sud Touraine participe à l'étude pour la création d'une unité de valorisation des déchets en énergie.

Ce projet, sous maîtrise d'ouvrage de Tours Métropole, est en suspens compte tenu du contenu du projet de plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD).

---

## Chapitre 10 – Plan régional de prévention et de gestion des déchets

---

La Région Centre-Val de Loire est l'autorité compétente pour l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre du plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD).

Le plan a pour objet de coordonner, à l'échelle régionale, les actions entreprises par l'ensemble des parties prenantes concernées par la prévention et la gestion des déchets sur une période de 6 et 12 ans, et de contribuer, à travers le PRAEC, à la transition vers une économie circulaire.

Après 14 mois d'élaboration, la commission consultative d'évaluation et de suivi du PRPGD a rendu un avis favorable le 18 mai 2018 sur le projet de PRPGD et le projet de rapport environnemental associé.

Par délibération du 20 septembre 2018, le Conseil communautaire a émis un avis défavorable sur le projet de plan régional de prévention et de gestion des déchets et le rapport environnemental associé.

### Renouvellement des marchés de collecte et de traitement

Les marchés de collecte et de traitement se termineront au 31/12/2019. Afin d'optimiser le fonctionnement et le coût de ce service, Loches Sud Touraine a souhaité être accompagnée dans l'étude du mode de gestion de la collecte puis dans la rédaction et l'analyse des marchés publics.

Après consultation, le cabinet GIRUS a été retenu en octobre 2018.

Les phases de l'étude sont :

- Etat des lieux : il est demandé au prestataire retenu de faire un bilan de la situation actuelle sur le territoire et d'accompagner la collectivité dans le choix du mode de gestion de la collecte.
- Proposition de scénarii techniques et financiers
- Etude détaillée d'un scénario d'optimisation
- Etablissement du Dossier de Consultation des Entreprises
- Analyse des offres et aide à la passation de marchés

L'objectif est de publier le dossier de consultation des entreprises en avril 2019.

### Déchèterie de Descartes

La déchèterie de Descartes ne permet pas une collecte séparée des déchets suffisante pour permettre une meilleure valorisation en fonction des filières existantes. Il est donc envisagé la construction d'une nouvelle déchèterie sur cette commune.

L'année 2019 sera consacrée à la définition du terrain d'implantation de la future déchèterie et à la sélection d'un maître d'œuvre.

En 2018, les membres de la commission ont visité deux déchèteries afin de prendre connaissance des possibilités d'aménagement et d'organisation d'un tel équipement.

### Visite du centre Tri'Tout de St Antoine du Rocher

Collectivité : CC de Gâtine et Choisilles : 10 communes / 14 500 hab. / 2 déchèteries

Capacité ancienne déchèterie : 35 000 passages / 3 800 T

Nouvelle déchèterie sur le même site : 7000 m<sup>2</sup> / ouverture en 2016

Budget : 710 500 € H.T.

Principes :

- 3 voies centrales
- alvéoles carrées avec un fond inférieur à 1 mètre
- plateformes : 350 m<sup>2</sup> déchets verts / verre



## Visite du Centre d'Accueil des Déchets de Le Loroux-Bottereau (44)

Collectivité : CC de Sèvre et Loire : 11 communes / 47 000 hab. / 3 déchèteries / zone urbaine

CAD : 4 hectares / ouverture en 2015 (projet réfléchi depuis 2010) / 106 000 passages / 12 000 Tonnes

Budget : 4,6 millions € (2 millions d'aides reçus)

Principes :

- 30 filières de recyclage
- Supprimer les intermédiaires / gestion des envois



## Renouvellement de matériel

Une consultation sera réalisée dans le courant du premier semestre 2019 pour le renouvellement du camion de collecte des points d'apport volontaire verre et papier.

## Site de la Celle-Guenand

La construction d'un hangar est envisagée afin de stocker le papier collecté en PAV, les bacs et les composteurs.